

LE PRIX DE L'EAU

Pour les familles, le prix du m³, toutes redevances comprises, est d'environ 4 € TTC, soit 0,004 € TTC le litre.

Sur les 20 communes du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération, le prix HT du m³ d'eau distribué est unique, et l'abonnement annuel le même pour tous les particuliers abonnés. Cependant, le prix total TTC du m³ d'eau, toutes redevances comprises, varie sensiblement d'une ville à l'autre du fait des différences liées aux parts « collecte des eaux usées » et « organismes publics ».

0,004 € TTC LE LITRE

la facture d'eau comprend trois parties :

- * Acheminement de l'eau
- * Collecte des eaux usées
- * Organismes publics



2020



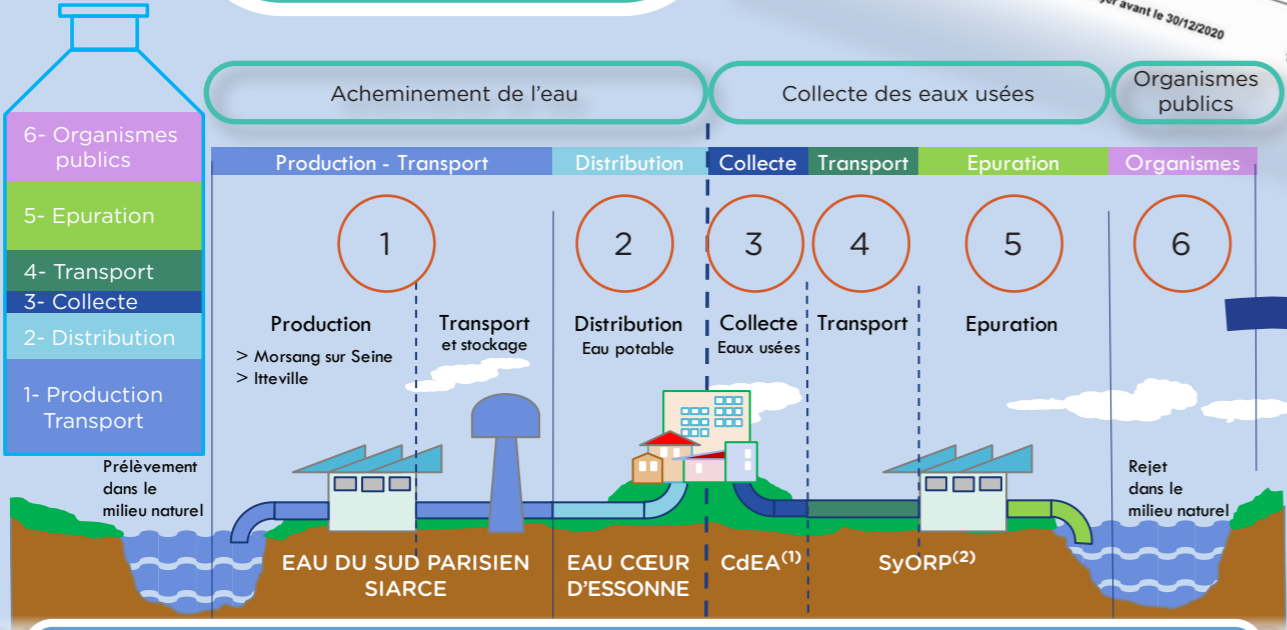
La maîtrise depuis le 1er mai 2017

Avril 2017	Mai 2017	Décembre 2019	Janvier 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Décembre 2020
Secteur Nord : 10 villes 10 tarifs	Dès le 1er mai, avec Eau Cœur d'Essonne : Secteur Nord 10 villes 1 SEUL TARIF		Dès le 1er Janvier, extension aux 10 villes du Secteur Sud. 1 SEUL TARIF pour 20 villes de Cœur d'Essonne Agglomération,			
De 1,22 à 1,94 € HT/m ³	Pour les abonnés, baisse jusqu'à -37 % maintenue 20 mois.	1,22	Pour les nouveaux abonnés, baisse de 1,65 à 1,26 soit -23 %	1,26	1,26	1,29
		1,22 € HT/m ³	1,26 € HT/m ³	1,26	1,29 € HT/m ³	1,29

PART VARIABLE TARIF UNIQUE

Avril 2017	Mai 2017	Décembre 2019	Janvier 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Décembre 2020
Secteur Nord : 10 villes 10 tarifs	Dès le 1er mai, avec Eau Cœur d'Essonne : Secteur Nord 10 villes 1 SEUL TARIF		Dès le 1er Janvier, extension aux 10 villes du Secteur Sud. 1 SEUL TARIF pour 20 villes de Cœur d'Essonne Agglomération,			
De 19,16 à 77,24 € HT/an	Pour les abonnés, baisse jusqu'à -74 % maintenue 20 mois.	19,00	Pour les nouveaux abonnés, baisse de 78,24 à 19,66 soit -75 %	19,66	19,66	20,14
		19,00 € HT/an	19,66 € HT/an	19,66	20,14 € HT/an	20,14

PART FIXE TARIF UNIQUE



Eau Cœur d'Essonne ne produit pas l'eau qu'elle distribue et elle n'a pas la compétence de l'assainissement. Les recettes constituées des paiements des factures par les abonnés sont reversées à hauteur de 60% aux organismes publics (15%) et aux opérateurs en charge de l'assainissement (45%). Les 40% restant permettent l'achat d'eau, le fonctionnement et les investissements nécessaires à la gestion et l'entretien du patrimoine public : réseaux, installations, compteurs,...

(1) - Cœur d'Essonne Agglomération
(2) - Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle

Diamètre au compteur	Abonnement annuel HT
Ø15	20,14 €
Ø20	63,62 €
Ø30	143,14 €
Ø40	254,48 €
Ø60	572,57 €
Ø80	1 017,91 €
Ø100	1 590,48 €
Ø150	3 578,58 €
Ø200	6 361,92 €
Ø250	9 940,50 €
Poteau incendie	1 590,48 €

Sur la facture :
La distribution de l'eau (1+2) = 40 % du montant
La collecte des eaux usées + les organismes publics (3+4+5+6) = 60 % du montant

